



**HAL**  
open science

## Le Caire – Paris à la fin des années 1860

Jean-Luc Arnaud

► **To cite this version:**

Jean-Luc Arnaud. Le Caire – Paris à la fin des années 1860. Raymond André; Panzac Daniel. La France et l’Égypte à l’époque des vice-rois 1805-1882, Institut français d’archéologie orientale, pp.279-287, 2002, 2-7247-0315-4. halshs-01676665

**HAL Id: halshs-01676665**

**<https://shs.hal.science/halshs-01676665>**

Submitted on 5 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Le Caire – Paris à la fin des années 1860

D'après : Jean-Luc Arnaud, « Le Caire - Paris à la fin des années 1860 », in D. Panzac, A. Raymond (éd.), *La France et l'Égypte à l'époque des vice-rois 1805-1882*, Le Caire, IFAO, 2002, p. 279-287.

### *Résumé*

A la fin des années 1860, Le Caire et Paris présentent *a priori* assez peu de points communs susceptibles de nourrir une comparaison. Mais Ismaïl pacha, alors chargé de l'administration de la province égyptienne, a des grands projets d'aménagement. La préparation de l'inauguration du canal de Suez en 1869 catalyse ses ambitions. Pas moins de deux cent trente hectares de nouveaux quartiers — en 1868, l'ensemble de l'agglomération en compte environ mille — sont ainsi fondés au Caire en quelques années. Ils sont équipés d'édifices publics nouveaux tels qu'un opéra, un théâtre, des hôtels... Ces travaux sont souvent qualifiés « d'haussmannisation du Caire ». Cet article se propose d'évaluer cette qualification, elle se révèle abusive dans plusieurs domaines.

### *Abstract*

At the end of the 1860s, Cairo and Paris had, *a priori*, very few common elements that could contribute to a comparative study. However, Ismaïl Pasha, who was at the time responsible for the administration of the Province of Egypt, set up several major projects for territorial development. Preparations for the inauguration of the Suez Canal in 1869 acted as a catalyst for his ambitions. No less than 230 hectares of new districts – in 1868, the whole of the city area covered about 1000 hectares – were created in Cairo in few years. They were equipped with new public buildings, including an opera house, a theatre, hotels, etc. These works were often called “Cairo's Haussmannian programme”. In this article, the author examines this expression and reveals that it is not appropriate in several domains.



Ce texte et ces dessins sont sous licence creative common : [Attribution – ShareAlike 4.0 \(CC-BY-SA\)](#)

This text and these drawings are under license creative common: [Attribution – ShareAlike 4.0 \(CC-BY-SA\)](#)

[Plus d'informations sur Jean-Luc Arnaud – More information about Jean-Luc Arnaud](#)

## Le Caire - Paris à la fin des années 1860

A la fin des années 1860, Le Caire et Paris présentent *a priori* assez peu de points communs susceptibles de nourrir une comparaison. La capitale de la France compte pratiquement deux millions d'habitants et les grands travaux d'édilité dirigés par le préfet de la Seine, le baron Haussmann, sont alors en voie d'achèvement<sup>1</sup>. Pour sa part, Le Caire est le chef-lieu de la province d'Égypte de l'empire ottoman, il compte entre 350 et 400 000 habitants seulement et son organisation spatiale présente toutes les caractéristiques de la ville musulmane traditionnelle<sup>2</sup>. Mais Ismaïl pacha, qui est alors chargé de l'administration de la province, n'est pas dépourvu d'ambition. Suivant les traces de son grand-père Mohammed Ali, il déploie une activité importante pour obtenir de la Sublime Porte une Égypte toujours plus autonome. C'est ainsi qu'il est nommé *khédive* d'Égypte au cours du mois de juillet 1867 ; ce titre l'autorise à inviter en son nom les plus grands dignitaires européens aux festivités d'inauguration du canal de Suez qui doivent avoir lieu deux ans plus tard, au mois de novembre 1869<sup>3</sup>. Pour les recevoir dignement, il décide de leur offrir des activités culturelles et des lieux de sociabilité comparables à ceux qu'ils pratiquent habituellement. Le Caire, à peine sorti des limites qu'on lui connaissait lors de l'expédition d'Égypte soixante ans plus tôt, ne comporte alors ni cirque, ni théâtre, ni opéra<sup>4</sup>. Ces édifices qui, dans les villes d'Europe, s'inscrivent dans le réseau viaire suivant une mise en scène calculée sont difficiles à adapter à un tissu urbain aussi peu régulier que celui du Caire des années 1860. Ainsi, en quelques mois, Ismaïl construit non seulement les édifices manquants au Caire, mais encore il en réalise le cadre : un espace urbain à même de recevoir des constructions d'un type nouveau en Égypte. L'inauguration du canal de Suez joue le rôle d'un catalyseur des ambitions d'Ismaïl ; dès son investiture (1863), il pensait à "la toilette du Caire"<sup>5</sup> et l'impulsion donnée par la préparation de l'inauguration se prolonge au-delà de cet événement. Les grands travaux se poursuivent jusqu'au milieu des années 1870. Ils sont alors ralentis pour des raisons financières puis définitivement stoppés par la mise en place de la caisse de la dette publique en 1876. Pas moins de deux cent trente hectares de nouveaux quartiers – en 1868, l'ensemble de l'agglomération en compte environ mille – sont ainsi fondés au Caire entre 1868 et 1874. A propos de ces travaux, on parle souvent d'haussmannisation. C'est la pertinence de cette qualification que cette contribution se propose d'évaluer.

La référence au modèle parisien est en partie légitime. D'une part, si les exemples de nouvelle urbanisation et de transformation des villes ne manquent pas d'une extrémité à l'autre de l'Europe et en Égypte même<sup>6</sup>, la conjonction d'un voyage du *khédive* à Paris avec

---

<sup>1</sup> . Sur les travaux d'Haussmann, on se reportera aux *Mémoires du baron...*, à J. Gaillard, 1977 ; F. Loyer, 1987 ; M. Roncayolo, 1983 et, plus pour l'iconographie que pour le texte, à J. des Cars et P. Pinon, 1991.

<sup>2</sup> . Telle qu'elle a été définie par J.-C. Garcin, 1991.

<sup>3</sup> . Le titre de *khédive* confère à Ismaïl de nouveaux pouvoirs législatifs et économiques ; G. Douin, 1923, tome 1, p. 421-453. Au sujet des difficultés soulevées pour définir le rang correspondant à ce titre, voir Nubar pacha, 1983, p. 271-308.

<sup>4</sup> . J.-L. Arnaud, 1998, première partie.

<sup>5</sup> . Suivant son expression, citée par Nubar pacha, 1983, p. 249.

<sup>6</sup> . Les transformations des villes touchent alors plusieurs capitales européennes, Paris et Vienne en particulier, des villes de province française que le *khédive* connaît telles que Vichy ou Marseille, et aussi, en Égypte, Alexandrie où la place des Consuls et le quartier qui l'entoure ont été inaugurés au début des années 1860.

le statut de modèle que les travaux récents d'Haussmann confèrent à cette ville, conduit Ismaïl vers le préfet de la Seine<sup>7</sup> ; c'est à lui qu'il s'adresse pour recruter les maîtres d'œuvre chargés de diriger les transformations du Caire. D'autre part, les extensions réalisées dans le cadre de ces travaux, composées de rues larges et rectilignes tout à fait différentes de celles de la ville ancienne, ne sont pas sans rappeler les tracés parisiens.

Au-delà de ces faits, un examen du contexte et des résultats de ces travaux montre que la qualification "d'haussmannisation" n'est peut-être pas la plus appropriée pour en rendre compte. Les domaines dans lesquels la démonstration est envisageable sont divers ; pour ne pas multiplier les exemples, j'ai adopté trois points de vue : 1° celui de l'organisation du pouvoir et de l'administration, 2° celui de l'économie des marchés fonciers et immobiliers, 3° celui des formes urbaines.

### *Pouvoir, administration et organisation des travaux*

A Paris, lorsqu'il est nommé Préfet de la Seine, Haussmann reprend et achève les travaux en partie échoués de son prédécesseur Rambuteau. Ses erreurs et/ou ses omissions constituent pour Haussmann une leçon pour organiser son administration et ses activités. C'est par exemple à partir des problèmes posés par l'ouverture de la section orientale de la rue de Rivoli qu'il décide de faire relever un plan et un nivellement de l'ensemble de la capitale avant d'engager de nouveaux percements<sup>8</sup>. Ainsi, il fonde le *Service du plan*, il se dote d'un *Service des eaux* et, au *Service des plantations*, il remplace Varé, jardinier, par Alphand qui est polytechnicien. Deschamp et Belgrand, directeurs des deux autres services placés directement sous l'autorité du préfet, ont la même formation. Ils ont pour mission de mettre en place des réseaux complémentaires de circulation, de voirie, d'eau, d'égouts et de plantations. L'ensemble de leurs activités est coordonné à partir d'un même plan général de la ville<sup>9</sup>.

Au Caire, Ismaïl confie d'abord la gestion de ses projets au ministère des Travaux publics et à des entreprises privées. Au début de l'année 1871, à l'issue de plusieurs échecs et de multiples dysfonctionnements, il fonde deux nouveaux services pour assurer l'organisation de ses travaux : le *Service* (ou administration) *de la voirie* dirigé par un ingénieur français, Pierre Grand, et le *Service des promenades et plantations*, placé lui aussi sous la responsabilité d'un Français, Barillet Deschamp. Suivant leurs désignations, ces services semblent correspondre à leurs homonymes parisiens mais la comparaison de leurs domaines de compétence montre que ce n'est pas vraiment le cas. Au Caire, le responsable de la voirie est "chargé du Service général de la voirie du Caire ; des études et travaux neufs pour l'embellissement de la ville et ingénieur de Son Altesse le *khédive* pour les travaux de son domaine privé<sup>10</sup>". Pierre Grand est donc sollicité pour des projets très différents qui peuvent relever soit de l'extension de la ville – domaine public – soit des domaines privés des membres de la famille *khédiviale* en Egypte ou non. C'est ainsi qu'au cours de l'année

<sup>7</sup> . Ismaïl est à Paris à l'occasion de l'exposition universelle de 1867.

<sup>8</sup> . Au début de son premier volume, Haussmann consacre 17 pages à la question du plan et de ce percement, *Mémoire du baron...*, vol. 1.

<sup>9</sup> . Au sujet de la coordination de l'organisation haussmannienne, voir F. Choay, 1975.

<sup>10</sup> . Un tableau dressé par P. Grand au sujet du personnel qu'il dirige exprime bien la multiplicité de sa tâche. Il est chargé de quatre services pour la ville du Caire : 1° Service général ; 2° Service de l'entretien des routes et surveillance des travaux en exécution ; 3° Etudes et rédaction des projets ; 4° Service de l'éclairage. A la suite de cette liste, Grand ajoute sans numérotation les "Services de la Daïra". *Tableau du personnel de l'administration de la Voirie*, archives nationales égyptiennes, fonds : *Période d'Ismaïl*, 90-39/28. Dans les notes suivantes, les références à ce fonds sont indiquées par l'abréviation ANE-IS.

1872, il prépare le cahier des charges pour l'appel d'offres d'exécution d'une route sur la rive européenne du Bosphore à Istanbul alors qu'il est débordé par la gestion des travaux du Caire<sup>11</sup>. Pour sa part, le directeur des promenades et plantations s'occupe des "travaux de toute nature de nos jardins vice-royaux, des voies urbaines plantées, des squares publics et des jardins d'essais pratiques horticoles, créés ou à créer, ainsi que ceux des constructions d'ornement élevées ou à élever dans le périmètre des dits jardins, promenades et établissements<sup>12</sup>". Là encore, la mission porte à la fois sur les espaces publics et sur les espaces privés. Mais les domaines d'intervention de Barillet Deschamp sont beaucoup moins bien délimités que ceux de Grand. En effet, lors de la création de l'administration de la voirie, le service du ministère des Travaux public (*l'Ornato*), qui était alors chargé des opérations d'embellissement, est dissout. Au contraire, pour les promenades, l'administration du domaine privé d'Ismaïl, *dayra*, dispose d'un "jardinier en chef des palais, parcs vice-royaux et jardins publics égyptiens" dont les fonctions ne sont pas redéfinies au moment de la création du *Service des promenades*. La relation hiérarchique entre ce jardinier et Barillet n'est pas précisée, ils sont l'un et l'autre directement placés sous les ordres du *khédive*. Mais Barillet doit régulièrement intervenir dans des jardins ou des domaines de la *dayra* dont les responsables ne dépendent pas de lui. Dans ce contexte, il n'obtient pas le moindre pot de fleur sans une intervention d'Ismaïl qui donne ordre aux jardiniers locaux de le satisfaire. Enfin, Haussmann place à la tête de ses services des polytechniciens, c'est-à-dire des organisateurs formés avec le même langage dans la même école. Au Caire, les deux nouveaux services sont dirigés par un ingénieur et un jardinier dont le savoir-faire commun est très restreint ; la coordination entre leurs services est pratiquement inexistante.

Cette organisation n'est pas le fruit du hasard. A plusieurs reprises, Barillet attire l'attention du *khédive* sur les économies qu'il serait possible de réaliser en coordonnant les interventions. Mais Ismaïl ne touche pas à son système administratif car, s'il rêve d'une capitale comparable à Paris, il ne souhaite pas un collaborateur aussi puissant qu'Haussmann pour la réaliser. Il tient à rester le maître de la réforme du Caire en contrôlant tout, et cette forme d'exercice du pouvoir est incompatible avec une administration telle que celle du préfet de la Seine.

### *Marchés fonciers et immobiliers*

Dans les pages qu'il consacre à l'haussmannisation dans *l'histoire de la France urbaine*, Marcel Roncayolo accorde un rôle décisif à la demande du marché privé ; c'est parce qu'elle n'est pas assez forte à Marseille que l'ouverture de la rue de la République est un échec. A Paris, au contraire, les spéculateurs et les entrepreneurs sont prêts à mobiliser d'importants capitaux dans les marchés fonciers et immobiliers<sup>13</sup>. Cette alliance entre l'intervention publique et les sociétés immobilières et de crédit, qui constitue la base de l'haussmannisation, est on ne peut mieux illustrée par E. Zola dans *La curée*.

En Egypte, Ismaïl fonde ses projets du Caire en pensant à la dynamique économique qui est en train de transformer Alexandrie. Le boom du coton du début des années 1860 y a provoqué une recrudescence des investissements immobiliers. On construit de nombreux établissements de rapport (de logements ou d'activités) qui, suivant un type

<sup>11</sup> . Route entre Emirgan et Maslak ; lettre de P. Grand à Khaïri ; ANE-IS, 99-66/11.

<sup>12</sup> . "Projet d'organisation d'un Service général des promenades et plantations" ; ANE-IS, 92-62/1.

<sup>13</sup> . M. Roncayolo, 1983, p. 77-78.

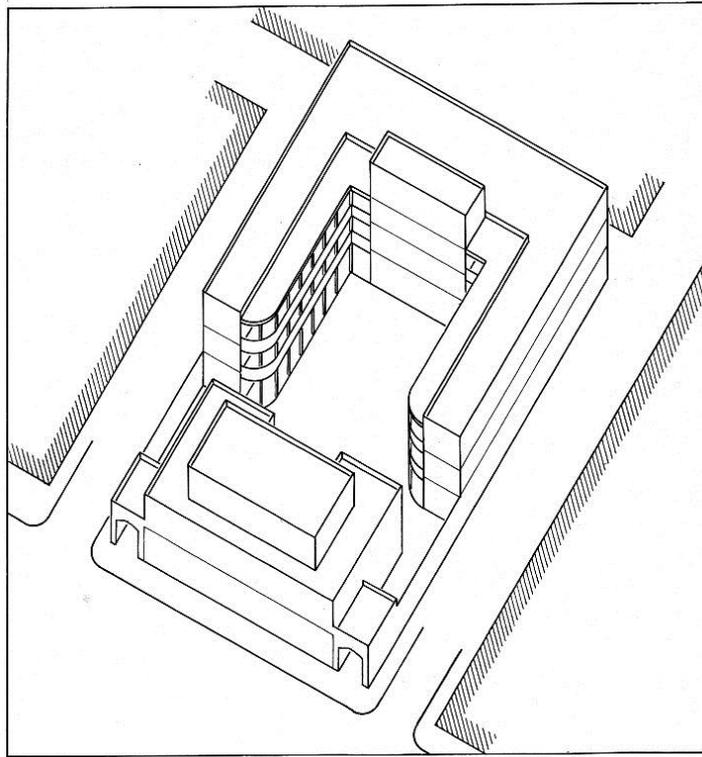


Fig. 1. Okelle construite par le khédive au début des années 1870 dans le quartier Ismaïliyya Bâtiment situé rue Qasr al-Nil. Restitution de l'auteur d'après C. E. Goad, *Insurance plan of Cairo - Egypt - March 1905*, London, Toronto, Chas. E. Goad, 1905, pl. 4.

architectural nouveau, occupent les quartiers récents de manière dense et continue<sup>14</sup>. Au Caire, pour promouvoir son projet, le khédive fait construire par son domaine privé plusieurs immeubles de rapport qui illustrent bien le modèle auquel il se réfère (cf. fig. 1)<sup>15</sup>.

Dans le premier projet du Caire, qui offre au marché des terrains viabilisés autour du jardin de l'Ezbekieh, les parcelles ne trouvent pas acquéreur. Le marché foncier est beaucoup moins dynamique qu'à Alexandrie. Ensuite, Ismaïl est pressé par le temps car l'inauguration du canal de Suez approche ; au début de l'année 1869, il donne les terrains à ceux qui s'engagent à construire pour une somme minimum, dans un délai déterminé. Il imagine alors une ville dense et continue, semblable aux nouveaux quartiers d'Alexandrie construits d'immeubles alignés le long des voies de circulation<sup>16</sup>. C'est sans compter avec les limites du marché. Les bénéficiaires de ces concessions retardent le plus longtemps possible le moment de construire. En novembre 1869, un seul d'entre eux a tenu son

<sup>14</sup> . Il s'agit du type de l'okelle ou de l'immeuble. Les descriptions qu'en donnent les annuaires montrent que les nouvelles activités urbaines, du secteur tertiaire supérieur en particulier, sont installées de manière massive dans ces édifices. Par exemple, en 1868, l'okelle d'Abro à Alexandrie occupe une parcelle de 2 700 mètres carrés ; on y compte pas moins de dix-huit adresses dont un hôtel-restaurant et deux cafés ; M.-J. Millie, 1868, p. 4-5 ; pour Alexandrie, voir R. Ilbert, 1996, p. 330-333 ; sur les okelles, voir J.-L. Arnaud, 1999.

<sup>15</sup> . Un plan détaillé du début de ce siècle indique avec assez de précision les caractéristiques de ces édifices pour qu'il soit possible d'en restituer la volumétrie. *Insurance plan of Cairo - Egypt - March 1905*, London, Toronto, C. E. Goad, s.d. [1905], feuille n° 4.

<sup>16</sup> . La réglementation qui fixe les alignements et les hauteurs des seuils est explicitement destinée à des constructions alignées.

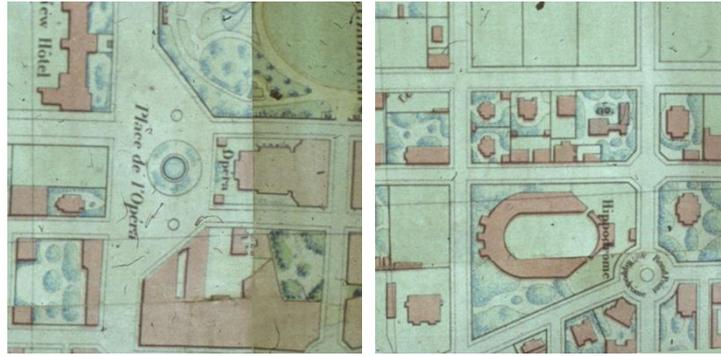


Fig. 2. L'opéra (A) et l'hippodrome (B) dans l'espace urbain des nouveaux quartiers. Extrait de P. Grand bey, *Plan général de la ville du Caire. Dressé et publié avec l'autorisation de S.A. Ismail pacha khédive d'Egypte...*, Le Caire, Ebner et Cie, libraires-éditeurs au Caire, 1874.

engagement, il n'est pas indifférent que ce soit un négociant alexandrin<sup>17</sup>. Les autres, lorsqu'ils sont contraints par une menace de saisie des terrains, finissent pas passer à l'acte ; mais ils construisent, pour une valeur correspondant au montant minimum imposé, des villas au milieu de jardins au contraire des immeubles ou des *okelles* envisagées par le *khédive*. Ce passage d'un type architectural à l'autre est d'abord économique. Le montant imposé, 50 000 francs, correspond à une villa de 250 à 300 mètres carrés habitables alors qu'il est cinq fois inférieur au coût d'une *okelle* semblable à celles construites par le *khédive*. Pour la même dépense, plutôt que des villas, les concessionnaires auraient pu construire des bâtiments alignés le long des rues en réservant les fonds des parcelles pour une éventuelle densification ultérieure ; le fait qu'ils adoptent le type de la villa indique qu'ils n'ont aucune hypothèse de densification au cours des prochaines années compte tenu de la faiblesse des valeurs foncières<sup>18</sup>. Les marchés foncier et immobilier cairotes sont effectivement très faibles ; cette faiblesse est accrue par la recrudescence de l'offre massive de terrains à bâtir et de constructions dans les extensions récentes dont l'étendue dépasse largement les capacités des investisseurs.

### *Formes urbaines*

Les villas du Caire sont donc très loin du Paris d'Hausmann dont les immeubles sont tous alignés le long des rues et comptent chacun six niveaux suivant un gabarit bien déterminé<sup>19</sup>. A une échelle plus large, l'organisation générale du Caire ne présente pas, non plus, beaucoup de ressemblance avec celle de Paris.

Tout d'abord, les travaux de Paris sont fondés sur la crise provoquée par la morphologie de la ville médiévale (on y circule de plus en plus mal) et sur une réforme de son espace urbain par des percements du tissu ancien<sup>20</sup>. On unifie une ville constituée de

<sup>17</sup> . Il s'agit du Comte de Zogheb, négociant et consul. Le modèle architectural qu'il suit est, au contraire de ceux réalisés quelques mois plus tard par les autres concessionnaires, en concordance avec la législation. Il s'agit d'un bâtiment aligné sur la rue (cf. fig. 2).

<sup>18</sup> . Il n'est pas indifférent que la législation prenne en compte ce changement. En 1870, elle ne fixe plus les alignements mais le type des grilles de clôture à adopter ; "Projet d'engagement à faire accepter aux personnes qui désirent avoir des concessions de terrain dans le nouveau quartier d'Ismailieh", ANE-IS, 45-79/3.

<sup>19</sup> . "L'évolution des formes urbaines au travers des règlements traditionnels", *Paris projet*, 13-14, s.d., p. 24-35.

<sup>20</sup> . J. Gaillard, 1977, p. 9-15.

morceaux très hétérogènes<sup>21</sup>. Au Caire, la motivation est différente, il ne s'agit pas tant de réformer le tissu ancien que de lui juxtaposer une nouvelle ville suivant un minimum d'interférences. Lorsqu'il prend la direction de la Voirie, Pierre Grand propose d'effectuer plusieurs percements dans le but de raccorder les deux tissus, mais ses projets ne sont pas suivis par Ismaïl qui préfère alors poursuivre les extensions par des palais et des jardins sur la rive gauche du Nil. Une seule percée de la vieille ville est réalisée, il s'agit de la rue Mohammed Ali qui, sur une longueur de deux kilomètres, coupe en biais et suivant une ligne parfaitement droite, l'orthogonalité générale du tissu ancien. Du nord vers le sud, cette rue met en relation la place Ataba, lieu d'un palais de la mère du *khédive*, la place Bab al-Khalq, lieu de résidence du gendre d'Ismaïl, la mosquée Al-Rifa'i, en cours de reconstruction à l'initiative de la mère du *khédive* avec, enfin, la citadelle, haut lieu du pouvoir et siège de la mosquée et du mausolée de Mohammed Ali, grand-père d'Ismaïl, fondateur de sa dynastie. L'importance de ces lieux pour la famille *khédiviale* explique certainement en grande partie pourquoi ce percement est achevé alors que tous les autres projets de même nature sont abandonnés<sup>22</sup>.

Ensuite, le réseau de voirie d'Hausmann obéit à des règles strictes d'organisation qui s'expriment en termes de hiérarchie et de composition. Trois grilles, d'importance différente, au sein desquelles chaque rue joue son rôle, sont superposées pour constituer le réseau parisien<sup>23</sup>. En outre, les rues sont rectilignes, elles convergent vers des places organisées autour d'un édifice public ou d'un monument. Au Caire, le réseau viaire des nouveaux quartiers ne résulte pas d'un projet mais de la juxtaposition de trois extensions successives, composées par trois maîtres d'œuvre différents dont les interventions (à part pour P. Grand) étaient circonscrites dans le périmètre de chaque extension. Suivant ce mode de composition, la hiérarchie du réseau est parfois peu cohérente et les points de rencontre des rues sont des carrefours circulatoires plutôt que des places. Alors que les rues de Paris sont bordées d'immeubles mitoyens soumis à un gabarit, les bâtiments réalisés au Caire suivent une réglementation minimale qui ne donne lieu à aucun ordonnancement, vertical ou horizontal, des façades.

Enfin, dans ses mémoires, Hausmann insiste à plusieurs reprises sur deux principes de composition. *Primo*, il ne conçoit pas le moindre désaxement d'une rue sans articuler le point de rencontre des deux sections par un édifice. Plus généralement, il cherche à fermer les perspectives de ses nouvelles rues par des bâtiments publics. *Secundo*, il assujettit les édifices publics à l'espace urbain. Une gare, une église ou un opéra doivent d'abord être composés en relation avec le cadre qu'ils occupent ; leurs limites, les axes de leur composition et même la hauteur de leur corniche sont soumis à l'effet qu'ils doivent produire en fonction de leur position et des perspectives qu'ils sont chargés de borner<sup>24</sup>. Au Caire, la composition des édifices tels que l'opéra, le cirque, l'hippodrome et les palais déroge systématiquement aux règles mises en œuvre à Paris. Ils ne présentent aucune spécificité en fonction de leur position dans l'espace urbain et occupent leur parcelle sans tenir compte de l'environnement, comme si leur architecture était pensée indépendamment de tout cadre de référence. Les extrémités des rues ne sont pas bornées et les axes des

<sup>21</sup> . F. Loyer, 1987, p. 232-233.

<sup>22</sup> . Les raisons financières qui ont pu être évoquées à cet égard ne semblent pas déterminantes ; pour le calcul du coût des percements, voir J.-L. Arnaud, 1998, p. 148-150.

<sup>23</sup> . J. des Cars et P. Pinon, 1991.

<sup>24</sup> - Qu'il s'agisse du désaxement du boulevard Malesherbes, de la gare du Nord, de l'Opéra ou de l'église de la Trinité, Hausmann pense les édifices publics comme des éléments totalement assujettis à l'espace urbain ; *Mémoires du baron...*, vol. 1, p. 73 et vol. 2, p. 252-266.

nouveaux bâtiments ne présentent aucune relation avec ceux qui organisent la ville. Leur composition est indépendante du contexte de leur réalisation ; elle semble déterminée par les seules nécessités du fonctionnement. Les nouveaux édifices sont conçus comme des éléments autonomes dont la position dans la ville importe peu. L'opéra n'organise que la rive orientale de la place qui porte son nom tandis que le côté opposé obéit au découpage des îlots du quartier Ismaïliyya sans tenir compte de la composition de l'édifice (cf. fig. 2). L'hippodrome, situé à proximité d'une autre place, en est totalement indépendant. Enfin, l'organisation selon trois axes hiérarchisés de la façade du palais construit sur la rive sud de la place Abdine ne présente aucune relation avec la composition de cette place.

On l'a compris, Le Caire n'a pas vraiment été haussmannisé. Cependant, pour Ismaïl, Paris constitue bien un modèle ; il y fait référence dans sa correspondance et, à plusieurs reprises, il demande des renseignements au préfet de la Seine<sup>25</sup>. On pourrait conclure en avançant que les moyens dont Ismaïl se dote, aussi bien en termes de qualification de son personnel qu'au sujet de l'organisation générale de ses services, reflètent plutôt son incompréhension du modèle parisien. Il semble effectivement être le principal responsable de ces choix. Mais s'ils sont à l'origine de multiples dysfonctionnements et d'importantes déperditions ; il ne faut cependant pas oublier que c'est lorsqu'elle doit payer que cette structure dysfonctionne le mieux. Ainsi, Ismaïl trouve son compte dans cette organisation, c'est grâce à elle qu'il maîtrise l'ensemble des travaux du Caire dont, jusqu'au milieu des années 1870, il escompte d'importants profits personnels. Par contre, en ce qui concerne les marchés foncier et immobilier et au sujet de la gestion de son projet dans le temps, Ismaïl semble bien commettre de mauvaises appréciations. Le Caire n'est pas un lieu d'investissement aussi dynamique qu'Alexandrie ou Paris peuvent l'être. Même lorsqu'il donne les terrains, les bénéficiaires renâclent, ils disposent d'autres marchés plus sûrs ou plus rentables. Enfin, il semble qu'Ismaïl, emporté par la brillante prestation de l'Égypte à l'exposition universelle de Paris de 1868, où elle a construit quatre pavillons en quelques mois, ait confondu ce type de manifestation avec l'établissement d'une ville. Il n'a pas compris que l'inscription de l'urbanisation dans le sol (par les fondations, les multiples adductions et les plantations) ne se réalise pas en quelques semaines. Dans ce contexte, faut-il s'étonner qu'Haussmann avait quelques inquiétudes quant à la bonne marche des travaux du Caire<sup>26</sup>.

#### Références

Arnaud J.-L., 1998, *Le Caire, mise en place d'une ville moderne, 1867-1907*, Arles, Sinbad, Actes sud.

Arnaud J.-L., 1999, "Okelles et activités économiques à la fin du XIXe siècle au Caire", in S. Denoix, J.-C. Depaule, M. Tuchscherer (dir.), *Le khan al-Khalili*, Le Caire, IFAO.

Cars J. des, Pinon P., 1991, *Paris-Haussmann "le pari d'Haussmann"*, Paris, Pavillon de l'Arsenal-Picard.

Choay F., 1975, "Haussmann et le système des espaces verts parisiens", *Revue de l'art*, 29, p. 83-99.

<sup>25</sup> . La correspondance du *khédive* avec Haussmann et ses services est assez abondante ; lettre d'Eram à C. Edmond ; ANE-IS, 92-62/1 ; voir aussi 92-67/2, 115-39/22 et 117-82/4.

<sup>26</sup> . Rapporté par Nubar pacha, 1983, p. 312.

- Douin G., 1923-1934, *Histoire du règne du khédive Ismaïl*, Le Caire, société royale de géographie d’Egypte, 2 vol.
- Gaillard J., 1977, *Paris, la ville - 1852-1870. L’urbanisme parisien à l’heure d’Haussmann*, Paris, H. Champion.
- Garcin J.-C., 1991, “ Le Caire et l’évolution urbaine des pays musulmans à l’époque médiévale ”, *Annales islamologiques*, 25, p. 289-304.
- Ilbert R., 1996, *Alexandrie 1830-1930, histoire d’une communauté citadine*, Le Caire, IFAO, 2 vol.
- Loyer F., 1987, *Paris XIXe siècle, l’immeuble et la rue*, Paris, Hazan.
- Mémoires du baron Haussmann - 1853-1870 - Grands travaux de Paris*, Paris, Guy Durier, 1979, 2 vol.
- Nubar pacha, 1983, *Mémoires de Nubar pacha*, Beyrouth, Librairie du Liban.
- Roncayolo M., 1983, “ La production de la ville ”, in *La ville à l’âge industriel, Histoire de la France urbaine*, tome 4, Paris, Seuil, p. 73-155.